

LE MOT DU MAIRE





Philippe MOLLIER
Maire de Notre-Dame
de Bellecombe

Bulletin municipal annuel 2024 de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE

MAIRIE DE
N.D. DE BELLECOMBE
285, rue de Savoie
73590 N-D de Bellecombe
Tél. 04 79 31 61 91
www.notredamedebellecombe.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC: Lundi, mardi, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30 Mercredi: 8h-12h Vendredi: 8h-12h et 13h30-16h30

Directeur de publication : Philippe MOLLIER Crédit photos : Laurence Ancenay Claude Vernier Favray Création et impression : Nouvelles Impressions



Ce bulletin municipal de 2024 vous invite à découvrir nos actions au cœur du village mais également des informations sur notre histoire souvent méconnue.

Nous venons de vivre un été très sec et quasiment sans précipitations, ce ne fut pas le cas cet automne ou en 3 semaines nous avons reçu 900 mm de pluie en à peine 18 jours, un record toute catégorie. Les modifications climatiques s'invitent de plus en plus dans notre quotidien, les dégâts sont importants, nous allons donc demander un arrêté de classement en catastrophe naturelle à la préfecture de la Savoie pour ces épisodes. Dès que nous l'aurons obtenu, vous pourrez le visualiser sur le site de la commune, vos assurances demandant souvent ce document.

Nous restons bien sûr à disposition de tous ceux qui ont été impactés.

Il y a aussi dans la vie des moments heureux ou malheureux, laissant à tous l'espérance d'avancer et de se projeter vers des jours meilleurs.

2023 va s'en aller sur la pointe des pieds, que déjà 2024 attire tous nos regards.

Le projet des appartements pour les jeunes du village prend tournure, quelques points à finaliser et nous pourrons vous le présenter en fin de saison d'hiver.

La reconstruction de l'ESF du Mont-Rond est terminée, entre débats avec les assurances et recrutement d'une entreprise gérant tous les corps d'État, les travaux ont commencé en avril 2023 et début décembre les clefs nous étaient remises. Merci aux entreprises et à Grosset-Janin en particulier pour le suivi des différents corps de métier.

Vous êtes d'ores et déjà conviés le mercredi 10 janvier 2024 pour l'inauguration qui sera suivie des vœux du conseil municipal.

Des remerciements tout particuliers à nos employés : école, terrain et bureaux pour leurs engagements de tous les instants.

Tous ensemble nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



BUDGET



COMMUNE 2021 / 2023

FONCTIONNEMENT			
	CA 2021 CA 2022 CA PROV 202		CA PROV 2023
RECETTES	1 691 275 ^{,11 €}	2 269 868 ^{,74 €}	1 585 922 ^{,89 €}
Dont excédent fonctionnement reporté	146 274 ^{.47 €}	3 573,54 €	893 ^{,19 €}
Dont recettes fiscales	1 061 271, ^{20 €}	1 151 074,61€	1 051 231 ^{,18 €}
Dont dotations et subventions	462 154 ^{,90 €}	401 312 ^{,95 €}	375 293,04 €
DÉPENSES	1 173 976 ^{,04 €}	1 627 549 ^{,09 €}	1 041 644 ^{,48 €}
Dont charges financières	85 303 ^{,84 €}	72 404 ^{,48 €}	80 197 ^{,51 €}
Dont charge de personnel	380 863,31 €	401 262 ^{,11 €}	357 040 ^{,74 €}
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT	517 299 ^{,07 €}	642 319 ^{,65 €}	544 278 ^{,41 €}
Encours dette/habitant	1 583 ^{,73 €}	1 418 ^{,99} €	1 254 ^{,70 €}
Epargne brute : éparg gestion - intérêts	431 995 ^{,23 €}	569 915 ^{,17 €}	En Cours

INVESTISSEMENT				
	CA 2021 CA 2022 CA PROV 2023			
RECETTES	788 203 ^{,90 €}	1 320 804,44€	1 113 903 ^{,02 €}	
Dont recettes propres (FCTVA TA)	105 476 ^{,39 €}	147 168,60 €	324 318,64€	
Dont subventions et participations	25 244 ^{,00 €}	29 356 ^{,57 €}	27 993 ^{,57 €}	
Dont apport fonctionnement	539 000 ^{,00 €}	€ 660 000 ^{,00} 645 000 ^{,00} €		
DÉPENSES	685 558 ^{,69} €	716 408 ^{,13 €}	1 595 151 ^{,06 €}	
Dont dettes	341 180,52 €	325 499.52€	348 394.01 €	
dont équipements	328 846,25€	329 697 ^{,73 €} 1 091 712 ^{,87 €}		
RÉSULTAT INVESTISSEMENT	102 645 ^{,21 €}	604 396 ^{,31 €}	- 481 248 ^{,04 €}	
RÉSULTAT CUMULÉ	619 944 ^{,28 €}	1 246 715 ^{,96 €}	63 030 ^{,37 €}	
Capacité de désendettement encours dette/épargne brute	7,85	5,35	En Cours	

SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA COMMUNE			
	CA 2021	CA 2022	CA PROV 2023
Club des Sports	27 000 ^{,00 €}	20 000,00 €	27 000 ^{,00 €}
Collèges voyages		200,00€	
APE Les Enfants des Croëssets		3 000,00 €	500,00 €
Partenariat skieur		3 000,00 €	
ADMR			1 500,00 €
Budget des remontées mécaniques	155 000 ^{,00 €}		
TOTAL	182 000,00 €	26 200,00 €	29 000,00 €

REMONTÉES MÉCANIQUES 2021 / 2023

FONCTIONNEMENT			
	CA 2021	CA 2022	CA PROV 2023
RECETTES	256 640,85 €	394 395 ^{,75 €}	458 507 ^{,88 €}
Dont excédent fonctionnement reporté	734,35€	77 613 ^{,71 €}	288,56 €
Dont produits gestion courante	74 994 ^{,06 €}	227 565 ^{,32 €}	258 925,31 €
DÉPENSES	179 761, ^{49 €}	376 720 ^{,90 €}	380 372,50 €
Dont charges financières	11 958,61 €	11 157 ^{,51 €}	5 383,19 €
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT	76 879 ^{,36 €}	17 674 ^{,85 €}	78 135 ^{,38 €}

INVESTISSEMENT			
	CA 2021	CA 2022	CA PROV 2023
RECETTES	933 267 ^{,76 €}	811 665 ^{,13 €}	239 493,29 €
Dont subventions et participations	456 923 ^{,87 €}		
Dont apport du fonctionnement	334 000.00 €		95 000,00 €
Dont emprunts			
DÉPENSES	598 640 ^{,07 €}	668 981,66 €	167 135 ^{,92 €}
Dont emprunts	573 640 ^{,07 €}	285 563,45 €	81 225 ^{,73 €}
dont équipements			
RÉSULTAT INVESTISSEMENT	334 627,69 €	142 683 ^{,47 €}	72 357 ^{,37 €}

COÛT DE CERTAINS SERVICES			
CA 2021 CA 2022 CA PROV 2023			
Fleurissement	43 344 ^{,94 €}	46 564 ^{,80 €}	54 111 ^{,44 €}
Déneigement	116 053 ^{,72 €}	133 148,46 €	87 988,03 €
École	135 781,¹3€	162 579,44 €	174 849 ^{,93 €}
Communication	17 545 ^{,37 €}	6 240,00 €	63 794,11 €

RETOUR SUR L'EXPOSITION ESTIVALE

Cet été, l'association « La Joie de Vivre » a de nouveau permis aux villageois et aux visiteurs de découvrir leur riche travail sur la toponymie ainsi que des réalisations variées faites par des doigts de fées.

L'artiste peintre amateur, Martine Maurhofer a exposé ses toiles et Claude Vernier-Favray, adjointe à la culture, a dévoilé son travail de recherche sur le village en présentant des photos et des témoignages audio.

Cet exposition a accueilli quasiment 600 personnes du 13 juillet au 20 août 2023 du jeudi au dimanche.

Un grand merci à l'association des seniors qui s'investit depuis de nombreuses années dans la vie du village et transmet ses savoirs et savoir-faire.

C.V.F



▲ Place du Village avec son monument aux morts (entre 1953 et 1955)

▼ Le Chardet avant la seconde guerre mondiale



▼ Village enneigé dans les années 50



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION AVEC VINCENT ROLLAND, DÉPUTÉ DE LA SECONDE CIRCONSCRIPTION DE LA SAVOIE.



Téléski des Biolles au début des années 60.

LE REFUGE DES STARS!





◀La luge hippomobile

Cette photo a été prise avant 1949. Julien Grognux et sa jument montent les touristes dans une vieille ferme transformée en auberge par monsieur Lemoulle, secretaire de mairie qui fit fonction de maire entre 1942 et 1944 après la démission du maire élu. Ce dernier reçut le titre de « Juste parmi les Nations » le 18 juin 2001. Son auberge, le « Bosson », reçoit des touristes l'hiver comme l'été. L'hiver, la luge qui est polyvalente (luge à fumier, corbillard, transport d'animaux de la ferme) emprunte la route des Béguelins et monte jusqu'à la ferme de Joseph Gardet. Les touristes finissent le voyage à pieds. L'été, c'est la route des Grangettes qui permet aux vacanciers d'accéder à l'auberge.

Sue ce mue sonit gravés les noms des bustes de France qui ont sauvé des juits fendant la seconde guerre mondual, partois au pére de leur vie. Le titre de juite est conféré par létat d'israèle et décenné par le mémorial Yad Vashem à Jébusalem en hommage à ces non-juits qui ont aca avec courage et abhécation.

BAUMANT CHIDHIFERINCE QUI SEMILATI RECHIR DANS NOTHE PAYS, INDOVIDUELLIMINT OU AU SEIN DE RÉSALUX, CES FEMMES ET CES HOMMES DE TOUTES CONDITIONS NOUTHQUES, SOCIALES ET RELICITUSES AVAILITÉ EN COMMUN LE RETUS DE LA BARBARE, LE SINS DE LA SOUDAIRTÉ ET DES RESPONSABILITÉS. CACHES, FALD-PAPIERS, NOURRITURE, PASSACE DES FRONTIÈRES, LES JUSTES ONT APPORTÉ UNE AIDE MATÉRIELLE ET MORALE ESSEMPIELLE CONTINUAUNT AU SAUVETAGE DES TROIS QUARTS DES JUSTS DE FAMICI AUDIS PRESÉCUTÉS PAU LE RÉCHIR DE VICHT ET COCCUPANT NAZI.

IN NATI CALLMENT MAYBLER IN MEMORIE DIS JURS QUI SEULS QUI DANS DIS RESEAUX DI RESERVACE SE SONT METTUS POUR SAUTRI EURI COMMUNAUTÉ. CE MUR MARQUE NOTRE RECONNAISSANCE DIVIRE TOUTES CES PEAMES ET CES HOMMES COMMUN, MAIS INVIRE LES MILLIERS D'INCONNAIS QUI ONT QUI ME DE PAÇON DISCRITE ET EFFICACE PENDANT CES TEMPS DRAWATIQUES. LEUR COMPORTEMENT CONSTITUE UN MODELLE POUR TOUTES LES CRÉDITATIONS À VIEW.

LES NOMS QUI FIGURENT SUR CE MUR SONT PRÉSENTÉS PAR ANNÉE D'ATTRIBUTION DU TITRE, PAR ORDRI ALTHABÉTIQUE ET ANTC LA MENTION DU LIEU OÙ LE SAUVETACE S'EST DÉROULÉ. ERNAND JOUVENCEL, PRINCIL ONG.

SOSEPH LABEVRIE, ORNEL, PRINCIL ONG.

OSEPH LABEVRIE, ORNEL PRINCIS AUTAMORIS.

MARC LABOURE, THAN LIAU CHAMANI.

MARTHE LADEBAT, HOTE HEZHIG, PRINCISSALLANTOLES.

RENGE LADEBAT, BOTE HEZHIG, PRINCISSALLANTOLES.

MARIE LANDEAU, SANTOLES HEMBER, SANTHE,

MARIE LANDEAU, SANTOLES HEMBER, SANTHE,

PERRETTE LAURENS, MOTROLESM, CRIMICE,

ALBERT LAURENS, MOTROLESM, ARECC.

MATHILDE LAURENS, MOTROLESM, ARECC.

MATHILDE LAURENS, MOTROLESM, ARECC.

MATHILDE LAURENS, MOTROLESM, ARECC.

MATHILDE LAURENS, MOTROLESM, ARECC.

PERRE LEMOAULE, MOTROLOGERILECOMME, SANDE.



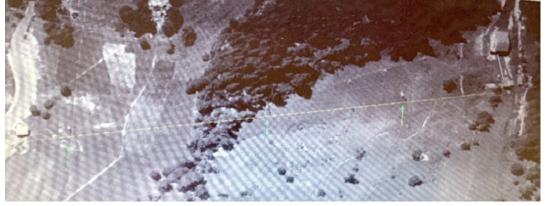
- ▲ photos d'une partie du mur des Justes dans l'allée des
- « Justes parmi les Nations » dans le quartier du Marais à Paris.

Lorsque monsieur Marcel Boisard racheta « le Bosson » à monsieur Lemoulle il y installa un siège deux places pour acheminer les touristes l'hiver comme l'été. Le « Bosson » devint le « Refuge ». Cette « benne » fonctionna de 1958 au 3 mai 1978, date à laquelle le « Refuge » brûla.

Les touristes n'étaient pas assis face à la montée, les vacanciers qui prenaient la benne descendante regardaient le Cheloup alors que ceux qui prenaient la benne montante regardaient « Les Favrays ». Ce trajet long de 400 mètres durait à peu près 4 minutes. Trois pylônes supportaient le câble entre le point de départ et le point d'arrivée.



▲ Le Bosson l'été



Le parcours du siège 2 places aussi appelé «la benne»

#6 NOTRE DAME DE BELLECOMBE Bulletin municipal 2024

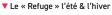


Le « Bosson » qui devint le « Refuge » accueillit de nombreuses stars dont Gérard Philipe, acteur de théâtre et de cinéma ainsi que Brigitte Bardot et son second mari, Jacques Charrier.

A partir de 1967 le « Refuge » proposait à ses estivants une piscine longue de 10m, large d'à peu près 3 mètres et profonde de deux mètres. Les nageurs se baignaient dans un bac de taules soudées entre elles et peintes en bleu.

Gérard Philipe (en haut à droite) au « Bosson » entouré d'autres touristes et de Yvon Mollier (deuxième homme en bas à gauche) et Marcel Rossat Mignod (en bas à droite) leurs moniteurs de ski.

En montant au Mont Rond, avant d'arriver au Cheloup à hauteur du « Gniollet », le (moto)cycliste, l'automobiliste ou le piéton pourra apercevoir sur la gauche la gare de départ de la benne amenant les vacanciers à l'hôtel du « Refuge » au sommet du Reguet.











▲ Deux photos des vestiges de la « benne deux places » allant au « Refuge ».



JE PROFITE DE CET ARTICLE CONSACRÉ AU « REFUGE » POUR FAIRE UN APPEL À PHOTOS.

JE SOUHAITE POURSUIVRE LE TRAVAIL SUR L'HISTOIRE DU VILLAGE ET JE COMPTE SUR VOUS POUR ME FAIRE PARVENIR VOS PHOTOS EN MAIRIE.

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION.

SALUT L'AMI







Le Plane de la rue savoie

Le 30 novembre 2023 à 9h30, le plane de la rue de Savoie s'en est allé. Il était en fin de vie et représentait un danger car ses branches séchaient aux extrémités. La copropriété Quittet/Chevallier a fait appel à Joël Gaidon pour l'abattage.

Des morceaux de fer ont été trouvés dans le tronc, certainement des clous ou crampillons qui permettaient d'accrocher les barrières avoisinantes autrefois.

A gauche : Le plane couché au sol A droite : Le plane et Joël GAIDON

Cet arbre de la famille des érables avait à peu près 150 ans d'après les cernes du tronc dont une souche de 80cm subsiste devant la copropriété. Il a donc été le témoin de la transformation du village depuis 1873, un village qui vivait de l'agriculture et vit aujourd'hui essentiellement du tourisme.



Le plane observe les skieurs dans le champ au centre du village avant l'arrivée du télétraineau en 1937.



▲ Photo de l'entrée du village des années 1920.



▲ Le plane de la rue principale dans les années 60.

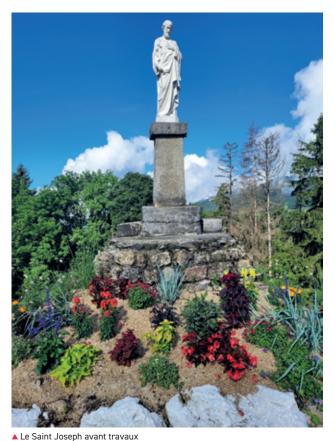
Le plane a grandi devant le grenier de la ferme mitoyenne Dumoulin/ Mignod, plus exactement à coté du grenier/garage de monsieur Dumoulin. Face à lui le premier syndicat d'initiative de Notre-Damede-Bellecombe.

Difficile de reconnaître le village actuel sur cette photo de plus d'un siècle! Au fond, vers le centre de la photo, nous pouvons apercevoir la ferme mitoyenne Dumoulin/Mignod. Devant cette ferme, nous distinguons le toit d'un second bâtiment aujourd'hui la « Boulange » et encore devant, le toit d'une troisième maison aujourd'hui « Skimium, Green Gliss ». Enfin, derrière le grenier de monsieur Fabry au premier plan, la ferme mitoyenne de François Favray et Constant Fabry qui est aujourd'hui « l'Equipe ».

LE SAINT-JOSEPH

PATRON DE LA BONNE MORT





Mais qu'est-ce donc que la bonne mort ? C'est mourir dans "les mêmes dispositions d'abandon à Dieu que Joseph, entouré de Marie et de Jésus"autrement dit avoir une mort paisible.

Comme les habitants du village et les visiteurs l'avaient remarqué, la statue de Saint Joseph à l'entrée du village penchait sérieusement vers l'avant. Les racines enfouies sous la statue avaient soulevé progressivement le socle de granite qui reposait lui-même sur un parterre de tuf.

Le conseil municipal a donc décidé de faire un nouveau socle après avoir enlevé les racines dans le sol.

Mercredi 22 novembre 2023, Thierry Barrioz et son fils Lilian Barrioz ont commencé les travaux. Quelle ne fut pas leur surprise quand ils découvrirent des ossements!

Madame Vernier-Favray, adjointe au Maire, a contacté la gendarmerie d'Ugine qui s'est rendue sur place en fin d'après-midi pour récupérer les ossements et procéder aux premières analyses.

Un des os retrouvés est un fémur humain mais son état de décomposition indique qu'il est très vieux, voilà pourquoi le parquet à permis aux maçons de continuer les travaux. Ces ossements seront datés au carbone 14 et nous aurons certainement le sexe du défunt dont une partie du corps gisait sous le Saint Patron de la famille. Est-ce que ces informations confirmeront la date à laquelle le Saint Joseph fut érigé (vers 1874), le mystère reste entier.

C.V.F



▲ Photo d'une aquarelle de L. Trinquier (1899)



La Saint Joseph sur son nouveau socle Celui-ci sera fleuri et habillé de pierres probablement au printemps.

LA MICRO-FOLIE D'ARLYSÈRF



MAIS QUELLE EST DONC CETTE NOUVELLE FOLIE D'ARLYSÈRE?

Rassurez-vous ce n'en est pas une, bien au contraire! Arlysère s'est dotée récemment d'un musée virtuel accessible à tous les publics : LA MICRO-FOLIE.

Cette plateforme itinérante financée en partie par l'Etat met au service des 39 communes d'Arlysère un dispositif culturel innovant. Supervisé par le Ministère de la Culture et accompagné par La Villette, ce dispositif s'implantera dans une structure déjà existante (médiathèque, bibliothèque, école, Ehpad, associations,...) et permettra aux habitants d'Arlysère de découvrir sur grand écran ou sur des tablettes plusieurs milliers de chefs-d'œuvre.

Cette micro-folie voyagera donc sur tout le territoire et permettra aux communes les plus isolées d'accéder aux collections de divers musées.

Ce dispositif s'inscrit dans la démarche culturelle territoriale d'Arlysère, tout comme les navettes culture d'ailleurs qui ont été reconduites en 2023.

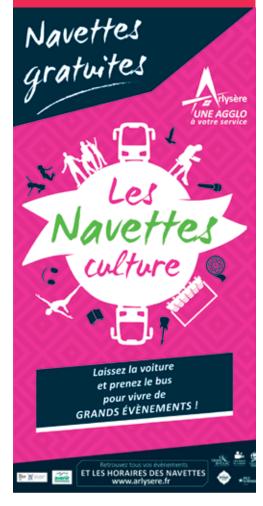


POUR RAPPEL

Les navettes sont gratuites et sont au départ de Flumet. Il vous suffit de vous rendre sur le site d'Arlysère, choisir votre spectacle, réserver votre place auprès de la structure concernée et enfin réserver votre siège dans la navette.

Le jeudi 9 novembre 2023 la navette culture a permis aux habitants du Val d' Arly d'assister à la projection du magnifique film documentaire : La Ferme des Bertrand.

L'avant première au cinéma Chantecler d'Ugine a été suivie d'un échange avec le réalisateur Gilles

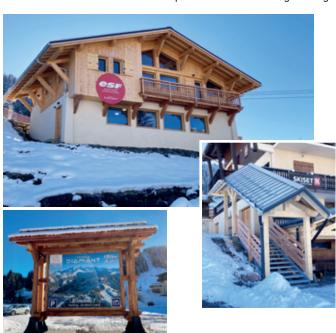


DU NOUVEAU AU MONT ROND



Après l'incendie du bâtiment le 11 janvier 2022, l'ESF et le Ski Club ont pu s'installer dans de nouveaux locaux depuis le début de la saison hivernale.

- · L'escalier appartenant au bâtiment de La Beguette et qui permettait un accès au départ des pistes depuis le parking a été déplacé et couvert aux frais de la copropriété.
- · Le nouveau panneau d'accueil installé avant l'entrée du parking a pour but d'interpeller les skieurs et de leur donner une idée de l'étendue de notre domaine situé au cœur de l'Espace Diamant, idée difficile à envisager depuis le bas des pistes pour des skieurs tentés de rejoindre les Saisies.
- · Le parking communal situé en face du bâtiment « Le Cristal » est interdit durant la saison d'hiver pour servir de décharge à neige.



GARDERIE

La saison d'hiver dernière, la garderie municipale n'a pas pu ouvrir la mairie n'ayant pas trouvé les employés avec le niveau de diplôme nécessaire à son fonctionnement.

Le problème étant toujours d'actualité cette année, les règles d'embauche étant plus faciles dans le secteur privé, elle a décidé d'en confier la gestion à l'ESF.

La garderie est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans qu'ils prennent ou pas des cours de ski.

La mairie fournit le logement pour les employées de la garderie et met à disposition gratuitement les locaux de la garderie considérant que cette offre de service est importante pour notre station.

TAXE DE SÉJOUR



La taxe de séjour est payée par les clients majeurs des hébergements touristiques (hôtels, meublés, campings chambres d'hôtes, résidences de tourisme, villages vacances) auprès des hébergeurs.

Elle est ensuite collectée par l'Office Intercommunal (OTI) du Val d'Arly pour être reversée à la communauté d'agglomération ; les hébergeurs peuvent également payer directement sur le site 3D0uest (site national de la collecte de la taxe de séjour).

Les tarifs varient selon le classement du logement et sont fixés par délibération du conseil communautaire d'Arlysère. Les recettes sont reversées intégralement à l'OTI du Vald'Arly sauf 10% versés au département.

Elle est utilisée pour le financement des actions de promotion, à l'amélioration de l'accueil et au soutien de manifestations touristiques.

Elle permet ainsi pour notre village l'achat de feux d'artifices, finance les descentes aux flambeaux, la venue de groupes de musique pour le Festival des vins, la nouvelle sonorisation de la patinoire dès cet hiver, etc.

Bel exemple de l'utilisation de cette taxe au niveau intercommunal, l'OTI organise du 3 au 7 mars dans les stations de Val d'Arly une nouvelle manifestation avec comme thème le Street Art (art de la rue). 30 artistes de tous horizons vont nous faire partager leurs passions au travers de fresques géantes, peintures en direct, rencontres, ateliers conférences. Rendez vous dans les différents offices de tourisme pour plus de renseignements.



"Cocktail des Montagnes" lors du Marché des Saveurs le jeudi 4 janvier 2024.



LES ÉCOLIERS À LA DÉCOUVERTE DU MONDE



Dix sept élèves ont fait leur rentrée le lundi 4 septembre 2023 à l'école du Bourjaillet dont 4 petites sections qui ont rapidement pris leurs marques. Cet hiver un élève saisonnier en grande section viendra rejoindre les rangs de la classe unique de Madame Céline Barral-Crépieux.

Un seul changement dans la composition de l'équipe éducative est à noter cette année avec l'arrivée de Mélanie Gachet (Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap).

Lors de la réunion de classe, le jeudi 28 septembre 2023, la directrice de l'école a présenté la vie de l'école et les projets pour l'année scolaire 2023/24.

L'école va poursuivre son implication dans le programme pHARE, un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement qui a eu lieu cette année le jeudi 9 novembre, Céline Barral Crépieux a mené un travail sur les 4 accords toltèques à partir d'une vidéo. Ce travail vise à sensibiliser, former, prévenir et prendre en charge afin d'améliorer le climat scolaire.

L'école se dotera d'un E.N.T un Espace Numérique de Travail dans les semaines qui viennent. Cet E.N.T permettra de faciliter les échanges avec les parents (création d'un blog, messagerie...) et sera un réel gain de temps pour la communauté éducative.

Le projet d'école rédigé l'année dernière après les résultats des évaluations nationales prend en compte la configuration de la classe unique et s'axe en priorité sur la maîtrise de la langue française, la lecture explicite et implicite ainsi que la numération.

Les actions pédagogiques, projets de classe et sorties scolaires sont encore nombreux et variés cette année. L'artiste Cyprien Desrez est intervenu en septembre pour confectionner des « coques » (biscuits moyenâgeux à base de farine et de miel) en partenariat avec Arlysère et les littératures voyageuses.

Après avoir fabriqué les moules en argile, les enfants ont confectionné la pâte et les biscuits ont été cuits au four des Frasses encadrés par Jean-Marc Alliot Lugaz et Jean-Paul Brun.

Un projet J.O a vu la naissance de la mascotte Loup qui voyage dans le monde et envoie régulièrement des photos, des recettes de cuisine et des souvenirs aux élèves. Ces derniers ont aussi visité la Maison des Jeux Olympiques le 13 novembre 2023.



Les petits bellecombais seront très actifs cet hiver en participant à un cycle glisse (6 à 8 sorties de ski alpin et 2 séances à la patinoire). Le printemps verra la mise en place du cycle piscine avec 8 séances de natation les après-midis du 7 mai au 4 juin 2024.

L'école adhère aussi cette année au Prix des Incorruptibles (Prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs afin de prendre goût à la lecture, de partager et de s'exprimer). La bibliothèque de Notre-Dame-de-Bellecombe achète les livres du concours qui sont lus par les élèves et par les intervenantes bénévoles de la bibliothèque pour les plus petits. La bibliothèque intervient toute l'année pour offrir des lectures en lien avec le programme scolaire.







▲ Four des Frasses

L'année scolaire se terminera en principe par une sortie de fin d'année (une ou deux nuitées prévues).

ARLYSÈRE VOUS ACCOMPAGNE

POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT



La Communauté d'Agglomération Arlysère poursuit son dispositif global d'amélioration de l'habitat sur son territoire. L'objectif : accompagner ses habitants à rénover leur logement pour gagner en confort, faire des économies d'énergies, et permettre le maintien à domicile. L'ASDER et SOLIHA Isère Savoie sont les opérateurs retenus pour travailler main dans la main pour faciliter le parcours d'accompagnement des ménages. Financé par Arlysère, l'accompagnement par l'ASDER et SOLIHA est gratuit pour vous!

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

et souhaiter rénover votre logement, gagner en confort ou faire des économies d'énergie ?

VOUS ÊTES COPROPRIÉTAIRE

et avez un projet de rénovation énergétique sur votre copropriété?



L'ASDER est votre interlocuteur*:

choix des travaux à réaliser, des matériaux à choisir, information sur les financements possibles...

POUR CONTACTER L'ASDER :

Par téléphone au 04 56 11 99 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin,

Lors de permanences sur le territoire : à Albertville, Beaufort et Flumet, prise de RDV au 04 56 11 99 00

AMÉLIORONS ENSEMBLE **VOTRE LOGEMENT!** LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARLYSÈRE S'ENGAGE À VOS CÔTÉS POUR LA RÉNOVATION ÉMERGÉTIQUE, LE MAINTIEN À DOMICILE ET LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE 2 OPÉRATEURS DÉDIÉS : DES CONSEILS ET UN ACCOMPAGNEMENT GRATUITS ET NEUTR

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

et souhaitez réaliser des travaux d'amélioration énergétique de votre logement ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

et souhaitez adapter votre logement pour rester à domicile?

VOTRE LOGEMENT EST DÉGRADÉ OU INDIGNE ?



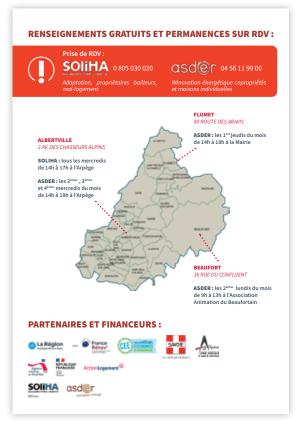
SOLIHA est votre interlocuteur*

POUR CONTACTER SOLIHA:

Par téléphone au 0 800 200 451 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lors de la permanence tous les mercredis de 14h à 17h à l'Arpège (2 avenue des Chasseurs Alpins, Albertville), prise de RDV au 0 800 200 451.

Par email à l'adresse : arlysere@soliha.fr



^{*}Selon vos revenus, pour les travaux de rénovation énergétique, vous pourrez être réorienté vers l'une ou l'autre des structures. Attention : ne pas commencer les travaux avant d'avoir eu l'accord des financeurs !



JOURNÉE NETTOYAGE DES PISTES

NOTRE DAME DE BELLECOMBE

29 avril 2023





CITEO Qwetch





SYNTHESE

La participation

TT 30 participants

Synthèse poids (Kg) Synthèse volume (L)



29.8 KG

Matériaux

Plastique	5,285 kg
Bois manufacturé	0,760 kg
Textile	5,535 kg
Papier/Carton	0,595 kg
Métal	3,695 kg
Verre/Céramique	2,435 kg

Déchets non caractérisés 11,495 kg



462 L

33,55 % Mestique
0.43 % Bois manufacturé
30,30 % Textile
2.16 % Papier/Carton
3.25 % Metal
2.16 % Verre/Céramique
28,14 % Déchets non caractérisés

DECHETS INDICATEURS

→ 102 Mégots

Emballages alimentaires

3

Bouteilles plastique

Masques à usage unique

Autres:

22 Jalon de piste/ morceaux

Chauffrette

Géotextile

Stick à lèvre

Forfait de ski

Båton de ski

Gaine électrique

Tube/tuyau gros format

Ferraille

Vous souhaitez mettre en place un plan d'action de réduction des déchets à la source?

L'équipe Moutain Riders est à votre disposition!

Tous engagés!

MZD 2030

Contactez-nous!

Emilie:

06 73 33 20 90 emilie@mountain-riders.org

Elodie:

06 21 05 78 52 elodie@mountain-riders.org





UN POINT SUR NOS DÉCHETS



L'obligation à partir du 1er janvier 2024 de trier les déchets alimentaires et l'installation d'un nouveau site de compostage partagé au Bourjaillet nous donne l'opportunité de faire un point sur l'organisation et le traitement des déchets dans notre commune et plus généralement dans le Val d'Arly.

Les six communes du Val d'Arly font partie du Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) des Vallées du Mont Blanc installé à Passy.

Le **SITOM** a pour missions principales le traitement des déchets :

- · le transport, le tri et la valorisation des emballages et papiers
- · le tri et la valorisation du verre
- · la valorisation par incinération des ordures ménagères
- · l'information, la sensibilisation, la prévention et la réduction des déchets.
- · le suivi régulier des sites de compostage de quartier secondé par des référents locaux désignés pour chaque site.

La COMMUNAUTÉ D'AGGOMÉRATION ARLYSÈRE se charge :

- · du transport des ordures ménagères et du verre sur le site du SITOM
- · de la gestion de la déchèterie du Val d'Arly

Les MAIRIES nettoient les abords des points de collecte et gèrent les dépôts sauvages.

Concernant le traitement les déchets ménagers, le SITOM a communiqué largement sur la simplification du tri depuis le début de l'année 2023 avec la possibilité de trier tous les emballages et papiers.

Depuis le début le l'année 2024, la collecte des cartons se fait uniquement à l'entrée de la déchèterie, 24h/24h, 7j/7J dans un conteneur équipé pour presser automatiquement le carton et ainsi réduire les rotations pour le transport.

Notre Dame de Bellecombe compte deux sites de compostage partagé de quartier au Bourjaillet et aux Biolles aisni qu'un site à l'école pour les déchets de la cantine afin de permettre la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire.

Des composteurs domestiques sont en vente pour les habitants disposants d'un espace vert au prix de 15€ auprès de la ressourcerie du Val d'Arly.



Un autocollant STOP PUB sur la boite aux lettres permet d'éviter 40 kg de papier / boite aux lettres /an.

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DDEE) collectés dans les sept déchèteries du territoire de SITOM représentent 13,67kg /habitant /an en 2022.

214,7 tonnes de textile ontété collectées SITOM soit 3,4kg/habitant /an.

Une collecte d'instruments d'écriture a été mise en place dans la majorité des écoles, mairies et offices de tourisme du territoire avec pour seule règle : être en plastique et servir à écrire ; ils seront recyclés et permettront la fabrication de mobilier urbain.

Toujours en 2022, les erreurs de tri dans les conteneurs destinés aux papiers et emballages représentaient 27,7% de la collecte et ont nécessité soixante-deux camions (aller/retour) entre le centre de tri et l' Unité de Valorisation Energétique (incinérateur) de Passy où sont renvoyés ces indésirables pour être incinérés.

Par ailleurs, le SITOM a organisé une campagne de broyage des déchets verts à domicile gratuite pour les particuliers qui sera renouvelée ce printemps avec des conseils si besoin pour le réemploi des ces broyats. En effet, les déchets verts représentent d'excellentes ressources pour le sol et il est préférable de les gérer dans la mesure du possible sur leur lieu de production plutôt qu'en déchèterie. Les inscriptions pour la prochaine campagne sont prévues à partir du 15 janvier 2024.





CHACUN DE NOS EFFORTS, À NOTRE PETIT NIVEAU, CONTRIBUE ET NOUS SENSIBILISE AU **RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT.** LE TRI DES DÉCHETS EN EST UN EXEMPLE CONCRET ET FAIT MAINTENANT PARTIE DE NOS HABITUDES.

POURQUOI NE PAS EN RAJOUTER UN AUTRE EN RÉPONDANT PRÉSENT À LA JOURNÉE CONSACRÉE AU NETTOYAGE DES PISTES DE SKI AU PRINTEMPS ?

VIVRE EN VAL D'ARLY (V.V.A.)



Vivre en Val d'Arly continue de proposer diverses activités hebdomadaires, artistiques et sportives pour toutes les tranches d'âge. Ainsi, la guitare, le piano, le chant, la chorale, le dessin, la boxe, la danse, la zumba et les différentes sortes de gym (gym, gym fizz, gym douce...) et de yoga (yoga, yoga seniors) continuent de remporter un franc succès. Nous avons retrouvé notre niveau de participation « d'avant Covid » et l'avons même dépassé sur plusieurs activités!

Quelques nouvelles activités hebdomadaires ont vu le jour à l'automne 2023, à l'instar d'un **atelier théâtre** pour les enfants ou des **cours de salsa** pour les adultes.

La fréquentation du **centre de loisirs**, mis en place à chaque période de vacances scolaires (sauf durant les vacances de Noël) ne cesse de croître, grâce à un programme toujours plus riche et attractif pour les enfants.

Les jeunes de 10 à 15 ans ne sont pas en reste, les animateurs ont proposé des permanences au foyer du collège privé Saint Jean Baptiste ainsi qu'au collège public Emile Allais, à Megève.

Ils sont également présents sur les réseaux sociaux (notamment sur Instagram, Snapchat et Tiktok du mardi au vendredi de 17h15 à 18h30) afin de proposer aux jeunes des défis, des jeux, des discussions, mais ils sont aussi connectés dans une optique de prévention et d'accompagnement à l'utilisation des réseaux sociaux.

Fin 2022, un groupe de 15 jeunes s'est constitué dans l'optique de préparer leur projet de voyage ; choisir leur destination et récolter des fonds pendant un an afin de financer leurs vacances. Ils ont récolté plus de 5 000€ durant toute l'année 2023. Ces fonds leur ont permis de s'envoler pour Barcelone aux vacances de la Toussaint 2023, encadrés par les animateurs de VVA.

Pour les seniors, Vivre en Val d'Arly a proposé encore en 2023 divers ateliers (création textile, ateliers mémoire, d'écriture...) et de nombreuses sorties (Journée à Manigod, découverte de

Chambéry...) ainsi que des randonnées, des sorties raquettes, des lotos... et même un premier voyage dans le Vercors (durant 3 jours et 2 nuits).

Dans le cadre du label « Maison France Services », VVA accompagne les habitants du Val d'Arly dans toutes leurs démarches administratives. L'association constitue un relais avec les administrations de l'Etat telles que la CAF, les impôts, la préfecture, la CARSAT, la MSA... et continue de gérer le point info emploi/ logement, qui met en lien les personnes recherchant un emploi ou un logement dans le Val d'Arly avec les employeurs et les propriétaires.

VVA a également accueilli tous les vendredis Nicolas Richou, conseiller numérique, qui a proposé des cafés informatiques visant à aborder des thèmes autour du numérique en petits groupes et autour d'un café. Il a reçu aussi de manière individuelle (sur rendez-vous). Cet accompagnement a très vite été plébiscité par les usagers.

A l'automne 2023, Nicolas Richou a quitté ses fonctions mais a été remplacé par un nouveau conseiller, Damien Francart. N'hésitez pas à contacter VVA pour prendre rendez-vous!

Le bulletin du Val d'Arly, qui retrace la vie des habitants à travers un thème donné continue d'être publié et reste très attendu. Le prochain numéro sera sur le thème de « ce qui nous lie dans le Val d'Arly ».

Pour finir, 2023 a vu naître un nouveau service dont il était question depuis des années... une navette à la demande que les habitants ont choisi de nommer « Ch'Arly Bus ». En 6 mois, ce service a déjà trouvé son public avec une soixantaine d'usagers différents pour presque 150 trajets à son actif. Le soutien du Conseil Départemental de la Savoie, d'Arlysère et de l'Etat nous ont permis de lancer cette expérimentation.

Nous espérons que cette navette sera largement utilisée afin d'en garantir sa pérennité.



URGENCES C'ESTPASE EVIDENCE





LES URGENCES, C'EST PAS UNE ÉVIDENCE!

En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé. Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.

MES RÉFLEXES

avant de me déplacer





Je trouve un lieu de CONSULTATION SANS RENDEZ-VOUS



Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.

Vous avez prévu de profiter de la montagne pour pratiquer des sports d'hiver ? suivez les recommandations des médecins de montagne : https://www.mdem.org/prevention-sport-dhiver

En Auvergne-Rhône-Alpes, 80 cabinets de montagne peuvent vous recevoir en cas de besoin de soins.

De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet hiver et faites passer le message autour de vous !



Sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0

QUELQUES BRÈVES



La fibre est désormais déployée sur tout le territoire communal. Vous pouvez tester votre éligibilité sur le site : xpfibre.com et dès à présent contacter votre opérateur pour l'installation.

LIGNES ÉLECTRIQUES



Les lignes électriques au Faÿ et au Cheloup seront enfouies ce printemps.

OFFICE DE TOURISME

Une évaluation de la dalle supportant le bâtiment de l'ancien office de tourisme a été réalisée dans l'optique d'une réhabilitation du lieu.

RECHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE



Une IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique) à 2 branchements sera installée au Bourjaillet au printemps.

UNE VISITE DE CONTRÔLE POUR LA DEUXIÈME FLEUR



Fin août 2024 la commune sera contrôlée par le jury régional pour vérifier si elle est toujours en adéquation avec le cahier des charges de la deuxième fleur.

Avec Eloïse en mairie, nous allons enrichir le dossier réalisé pour l'obtention de la deuxième fleur et nous le présenterons au jury régional lors de cette visite de contrôle. Nous mentionnerons au jury notre souhait d'engager une démarche de labellisation 3ème fleur.

Si ce dernier confirme que cet espoir n'est pas vain alors nous lancerons officiellement notre démarche afin de présenter la commune à la 3ème fleur en aôut 2025. Nous vous rappelons que l'implication de tous est nécessaire pour la réussite de l'action engagée. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant d'une toute première réunion au printemps 2024 afin d'échanger sur les actions simples à mener avant la visite de contrôle. Merci pour votre soutien.

ÉVITONS L'ERRANCE ET LA SOUFFRANCE DES CHATS



L'association « M'geve Miaou » est intervenue à plusieurs reprises sur le secteur du Mont Rond. Huit chatons ont été recueillis en deux fois vers l'école de ski en travaux. Les bénévoles ont eu beaucoup de mal à retrouver la mère de ces chatons et après de nombreux déplacements cette dernière a été capturée et stérilisée par l'associaet continuent de se reproduire malgré la malnutrition et permettra d'éviter une prolifération exponentielle SOYONS RESPONSABLES, STÉRILISONS NOS CHATS!



▲ Chat retrouvé dans le local à poubelle du Mont Rond

▲ Chaton mort de faim!

NUMÉROS & INFOS PRATIQUES

EAU ASSAINISSEMENT

Eau.assainissement@arlysere.fr

04 79 37 14 34

Urgence en dehors des heures d'ouverture : 04-79-31-79-85

Assainissement collectif: 06-73-85-94-00

CADASTRE ET CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS

422 Rue de la république 73300 ST JEAN DE MAURIENNE 04-79-83-25-74

HORAIRES DE LA MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, jeudi : 8h à 12h – 13h30 à 17h30 Mercredi : 8h à 12h Vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 16h30 04-79-31-61-91

DÉCHÈTERIE

1297 route de la Germandière 73590 Notre-Dame de Bellecombe **Horaires d'été**

du 1ºº avril au 20 décembre : du lundi au vendredi de 8h à 13h le samedi de 8h à 13h et de 14h à 17h

Horaires d'hiver

du 21 décembre au 31 mars : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 13h le samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h

ENEDIS

Accueil du distributeur Dépannage : 09-72-67-50-73

Renseignements : 09-69-32-18-11

LIGNE DE BUS

Consulter les horaires de la ligne 6 Infos sur **tra-mobilite.com**

TSA: Trans service Association120 chemin de 'Olivet
73200 ALBERTVILLE

04-79-32-73-11

ASSISTANTE SOCIALE

Reçoit sur RDV au Centre Social d'Albertville Hall 4 - Avenue Jean Jaurès 07-79-44-53-60

SECOURS

Police nationale : 17 SAMU : 15 Pompiers : 18

Nº d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme peuvent se faire en ligne.

https://pu.rgd.fr/#/073268/

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 Saison hiver 2023/2024 : du 26/12/2023 au 22/03/2024 et saison été juillet & août Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

DIVAGATION DES CHIENS

Il est important de ne pas laisser vagabonder vos animaux domestiques et particulièrement les chiens : veiller à la mise en place d'un système garantissant le maintien de l'animal au sein du lieu privé. Ne pas laisser son animal sur la

voie publique, le tenir en laisse lors des promenades.

Rappel : est considéré comme en état de divagation tout animal n'étant plus sous la surveillance de son maître.



